

# CORONAVIRUS COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

## COVID-19 : Principales nouvelles dispositions prises par la ville de la Baule-Escoublac

Mise à jour : 17 mars 2020

Publié le 17 mars 2020

L'**Hôtel de ville** reste **ouvert au public** aux horaires habituels et assure les principales **fonctions essentielles**, en mode **adapté** pour :

- > L'état-civil ;
- > Toutes formalités administratives habituelles dont la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports sur rendez-vous ;
- > Les démarches funéraires.

Les **services techniques** sont **réduits au strict nécessaire** pour notamment assurer la **propreté urbaine** en mode minimal (nettoyage de la ville, des rues et du marché) ; Un système d'astreinte est parallèlement mis en place pour la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux.

Le service en charge de l'**urbanisme** est **suspendu** :

- > L'accueil physique de la direction de l'urbanisme est fermé ;
- > En cas d'urgence uniquement, il est possible d'adresser une demande de renseignement d'urbanisme à l'adresse suivante : [urbanisme@mairie-labaule.fr](mailto:urbanisme@mairie-labaule.fr) ;
- > Dans l'attente de la réception de consignes relatives aux modalités éventuelles de report de délais de la part du Ministère de la cohésion des territoires, il n'est pas possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les **autres services** qui n'ont pas été identifiés comme de nécessité absolue par le plan de continuité des services municipaux sont **fermés au public**. Ils **fonctionnent en interne**, en mode **télétravail**, à chaque fois que cela est possible.

Les **mairies annexes d'Escoublac et du Guézy** restent **fermées au public**, qui est invité à se rendre à l'Hôtel de ville si nécessaire et dans la limite des principales fonctions essentielles assurées et précisées précédemment.

L'accueil du **CCAS** de la Baule-Escoublac est **fermé**, mais **reste joignable** par téléphone 02 51 75 75 30 et / ou messagerie électronique : [ccas@mairie-labaule.fr](mailto:ccas@mairie-labaule.fr)

Les élus baulois et les services de la Baule-Escoublac restent mobilisés en lien avec les services de l'Etat et notamment l'ARS.



**VILLE DE LA BAULE**  
Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

